



Ville de
Bonneuil
sur-Marne

SERVICE URBANISME

DOSSIER SUIVI PAR M. THOMAS BOILLOT

N° 18/URBA/48

REPUBLIQUE FRANCAISE
- Liberté – Egalité – Fraternité -
7 rue d'Estienne d'Orves – CS 70027
94381 Bonneuil-sur-Marne Cedex

ARRETE prescrivant une enquête publique relative au déclassement du domaine public d'une partie de l'ilot Butte Cotton

Le Maire,

Vu la délibération du Conseil municipal du 14 décembre 2017 autorisant à ouvrir l'enquête publique préalable au déclassement du domaine public d'une partie de l'ilot Butte Cotton ;

Vu l'arrêté n° 16/SAG/01 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Denis ÖZTORUN, 1^{er} adjoint au maire, et l'habilitant, notamment en son article 4 à signer en lieu et place du Maire, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier ;

Vu le Code de la voirie routière (articles R 141.4 à R 141.9) ;

Vu le dossier constitué en vue du déclassement d'une partie de l'ilot Butte Cotton ;

Vu la liste des commissaires enquêteurs publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne ;

ARRETE

Article 1^{er} : Il sera procédé, dans la commune de Bonneuil-sur-Marne, à une enquête publique préalable au déclassement du domaine public d'une partie de l'ilot Butte Cotton.

Article 2 : Un dossier d'enquête publique sera déposé à la Direction des services techniques - 3 route de l'Ouest, 94380 Bonneuil-sur-Marne - pendant 15 jours pleins et consécutifs, du jeudi 24 mai 2018 au jeudi 07 juin 2018 inclus.

Toute personne pourra en prendre connaissance sur place :

- ✓ les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- ✓ le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- ✓ à l'exception des samedis, dimanches et des jours fériés

et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur en mairie de Bonneuil-sur-Marne - 7 rue d'Estienne d'Orves, CS 70027, 94381 Bonneuil-sur-Marne - ou par courriel avec la mention «commissaire enquêteur du déclassement Butte Cotton» urbanisme@bonneuil94.fr.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Direction des services techniques - 3 route de l'Ouest, 94 380 Bonneuil-sur-Marne - le jeudi matin 24 mai de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi 07 juin, de 14h00 à 17h00.

Le dossier d'enquête publique est disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la Commune à l'adresse suivante : www.ville-bonneuil.fr

Article 3 : Les observations formulées par le public seront enregistrées sur un registre spécialement ouvert pour cet objet.

Article 4 : A l'expiration du délai de 15 jours prévu à l'article 2 ci-dessus, le commissaire-enquêteur constatera sur le registre la clôture de l'enquête et transmettra le dossier au maire avec ses conclusions. Si les conclusions sont défavorables à l'adoption du projet, le conseil municipal sera appelé à émettre son avis dans les trois mois par une délibération motivée.

Article 5 : Un avis au public sera affiché notamment sur les panneaux administratifs et publié par tous autres procédés d'usage dans la Commune. Il sera en outre inséré en caractères apparents dans l'un des journaux publiés dans le département. Il sera également publié sur le site Internet www.ville-bonneuil.fr

Article 6 : Monsieur Bernard SCHAEFER est nommé commissaire-enquêteur et procédera en cette qualité à l'enquête conformément aux dispositions ci-dessus prescrites.

Article 7 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois courant à compter de sa notification.

Article 8 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
- Monsieur Bernard SCHAEFER, Commissaire-enquêteur

Fait à Bonneuil-sur-Marne, le 16 avril 2018

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint au maire,

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le 24 AVR. 2018
et de la publication le 24 AVR. 2018



MAHÉ
Le Maire
par délégation
L'Attachée Territoriale
Christiane MAHÉ



Denis OZTORUN
Denis OZTORUN